

# EPISKEPSIS

BULLETIN BIMENSUEL D'INFORMATION

1ère ANNEE - No 3

17 MARS 1970

## SOMMAIRE

Le Patriarche Oecuménique consacrerà le Saint-Chrême le Jeudi Saint (23 avril 1970) .....	2
Colloque sur la date de Pâques .....	2
Le dialogue théologique entre les Eglises Orthodoxe et Vieille-Catholique .....	4
Autour de l'unité de l'Eglise .....	5
Diminution du nombre de prêtres en Grèce et problème de leur formation .....	6
Nouvelles brèves .....	9

"EPISKEPSIS" EST PUBLIÉ PAR LE CENTRE ORTHODOXE DU PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE  
TÉLÉGR. ORTHODOXIA-GENÈVE \* TÉL. (022) 58 16 29 \* 37, CHEMIN DE CHAMBÉSY, 1292 CHAMBÉSY-GENÈVE, SUISSE

Le Centre orthodoxe, par son bulletin, cherche à informer ses lecteurs de l'actualité de l'Eglise orthodoxe, ainsi que des autres Eglises. Il n'est pas responsable des opinions exprimées dans les nouvelles qu'il publie. Le contenu du bulletin peut être librement reproduit avec simple indication de la source.

## LE PATRIARCHE OECUMENIQUE CONSACRERA

LE SAINT CHREME LE JEUDI SAINT (23 avril 1970)

Le jour du Jeudi Saint Orthodoxe (23 avril 1970) sera célébrée au Phanar, dans l'Eglise patriarcale de Saint-Georges, la consécration du Saint-Chrême, par lequel sont oints les néophytes au cours de la Confirmation qui, dans l'Eglise Orthodoxe, suit immédiatement le baptême.

L'onction chrismale constitue le Sacrement du don du Saint-Esprit. Par le baptême, le fidèle s'intègre au corps du Christ et, par l'onction chrismale, reçoit les charismes du Saint-Esprit, qu'il doit développer dans le Corps (dans l'Eglise). C'est pourquoi, dans la prière de l'onction du nouveau baptisé, nous avons une "épiclese" analogue à l'épiclese eucharistique. Le célébrant prie Dieu: "Accorde-lui (au néophyte) le sceau du don de l'Esprit Saint, Tout Puissant et Vénérable," et dit pendant l'onction du baptisé, "Sceau du don du Saint-Esprit".

Le baptême reproduit dans la vie de tout néophyte la Passion et la Pâque, la chrismation étant la Pentecôte du fidèle. Selon la tradition très ancienne de l'Eglise Orthodoxe le Saint-Chrême est consacré tous les dix ans par le patriarche oecuménique lui-même, le Jeudi Saint. Le Saint-Chrême est composé d'huile d'olive et de cinquante-sept baumes précieux. Ces aromates symbolisent les divers charismes de l'Esprit Saint reçus par le fidèle qui appartient déjà à "une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte".

La consécration du Saint-Chrême représente également une occasion pour l'Eglise orthodoxe de manifester son unité. Selon la tradition séculaire, toutes les Eglises autocéphales "reçoivent le Saint-Chrême de la Très Sainte Grande Eglise du Christ au nom du lien sacré de l'Amour et de l'unité", comme le rappelle une lettre pastorale du patriarche oecuménique, lue le dimanche 8 mars 1970.

## COLLOQUE SUR LA DATE DE PAQUES

La Commission "Foi et Constitution" du Conseil Oecuménique des Eglises, en collaboration avec le "Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens" du Vatican et le Centre Orthodoxe du Patriarcat oecuménique à Chambésy, organise du 16 au 20 mars 1970 un colloque, au cours duquel sera étudiée la question d'une date commune pour la fête de Pâques. A ce colloque, qui se tiendra au Centre orthodoxe, participeront des experts, théologiens et astronomes.

Cette question est depuis longtemps l'objet de préoccupation des Eglises chrétiennes. L'année dernière, le Patriarche oecuménique a voulu encourager les efforts faits dans cette direction

en conseillant une étude rapide de la question, et en proposant, en guise de solution éventuelle, la date du second dimanche du mois d'avril.

Il y a quatre ans, la Commission "Foi et Constitution" a entrepris une enquête relative à ce sujet portant sur deux cent vingt et une (221) églises, membres du Conseil Oecuménique des Eglises. Soixante quatorze (74) églises ont répondu au questionnaire qui leur a été soumis. Ci-dessous est reproduit ledit questionnaire avec les réponses :

## QUESTION 1

Serait-il souhaitable de fixer une date commune à tout le monde chrétien pour la fête de Pâques?

## REPONSE

oui 73  
pas de rép. 1  
non 0

## QUESTION 2

L'Eglise est-elle libre de reconsidérer cette question de la date pascale?

oui 71  
pas de rép. 3  
non 0

## QUESTION 3

Laquelle des trois solutions suivantes vous semblerait être préférable?

a) La date de Pâques pourrait-elle être fixée au dimanche qui suit le second samedi du mois d'avril?

oui 62  
pas de rép. 5  
non 7

b) Serait-il préférable d'envisager une solution à la lumière des propositions faites par le premier Concile Oecuménique de Nicée?

oui 4  
pas de rép. 50  
non 20

c) Serait-il préférable de fêter Pâques le dimanche qui suit la Pâque Juive?

oui 5  
pas de rép. 69  
non 0

## QUESTION 4

a) Dans le cas où le choix porterait sur la solution 3a - si la plupart des Eglises se prononcent en sa faveur - serait-il également possible d'accepter la solution 3b?

Sur les 62 Eglises ayant répondu "oui" à la question 3a, 38 Eglises pourraient accepter la solution 3b.

b) Dans le cas où le choix porterait sur la solution 3b - si la plupart des Eglises se prononcent en sa faveur - serait-il également possible d'accepter la solution 3a?

Sur les 4 Eglises ayant répondu "oui" à la question 3b, 2 pourraient accepter la solution 3a.

## QUESTION 5

Serait-il acceptable que le Conseil Oecuménique assume la responsabilité d'assurer un accord commun sur cette question?	oui	69
	pas de rép.	6
	non	0

## QUESTION 6

Dans le cas où il s'avérerait impossible d'obtenir un accord commun, serait-il souhaitable de rechercher un accord fondé sur une base locale, dans les régions où les traditions particulières se conforment à des dates différentes?	oui	26
	pas de rép.	39
	non	19

Les réponses ci-dessus, émanent des Eglises Protestantes, ainsi que l'on peut en juger d'après les réponses à la question 3b.

L'Eglise Orthodoxe est fortement préoccupée par ce problème, étant consciente de la nécessité de trouver une solution rapide, plus conforme à la lettre et à l'esprit de la décision du premier Concile Oecuménique. Aujourd'hui, du fait de l'utilisation de données dépassées pour le calcul du début du printemps et de la pleine lune pascale, la date de la fête de Pâques n'est plus conforme aux dispositions du Concile de Nicée (325).

C'est précisément pour cette raison que la quatrième Conférence Panorthodoxe a décidé d'étudier le problème du calendrier pendant la première étape de la préparation du Saint et Grand Concile. En 1968, il a été décidé "d'étudier ce sujet en rapport avec la décision du premier Concile Oecuménique concernant la fête de Pâques, et d'élaborer une attitude commune à toutes les Eglises sur cette question".

Les conclusions du prochain colloque de Chambésy n'engageront d'aucune manière les Eglises. Elles représenteront simplement une contribution à la recherche d'une solution faciliteront la tâche des Eglises qui auront à prendre une décision après une étude approfondie de la question.

#### LE DIALOGUE THEOLOGIQUE ENTRE LES EGLISES ORTHODOXE ET VIEILLE-CATHOLIQUE VA COMMENCER

Une délégation de l'Eglise Vieille-Catholique se rendra prochainement au Patriarcat Oecuménique pour transmettre au Patriarche Athénagoras I, une Confession de Foi de l'Eglise Vieille-Catholique, préparée par le Synode épiscopal international vieux-catholique. Les membres de cette délégation sont: a) l'évêque Josef Brinkhues, b) l'évêque coadjuteur Marinus Kok et c) le professeur Dr. W. Küppers.

La quatrième Conférence Panorthodoxe a estimé que cette Confession de Foi officielle de l'Eglise Vieille-Catholique était

une condition essentielle pour que s'établisse le dialogue entre les deux Eglises. La Conférence a pris la décision suivante :

"Etant donné que les Vieux-Catholiques, au cours des discussions théologiques avec les Orthodoxes (depuis les Congrès de Bonn en 1874-1875, jusqu'à la Conférence de Bonn en 1931) n'ont toujours pas présenté une doctrine stable ni une information complète sur l'ensemble de cette doctrine, la Conférence charge le Patriarche oecuménique de prier l'Archevêque d'Utrecht d'envoyer ou d'indiquer les textes portant un caractère dogmatico-symbolique, et de rédiger, dans la mesure du possible, une confession de la foi vieille-catholique, claire, précise et officielle, émanant d'un Synode de leurs Evêques et pasteurs, et signée par eux."

#### AUTOUR DE L'UNITE DE L'EGLISE

Le rapprochement essentiel des Eglises et la réalisation souhaitable de leur unité peuvent être atteints au moyen d'un dialogue théologique sans passion et de leur interpénétration dans l'amour. Voici le principe dominant les décisions de la quatrième Conférence Panorthodoxe sur le dialogue. Ce dialogue indiquera à l'Eglise tout entière les points, sur lesquels sont ouvertes les voies menant à un rapprochement. Certains milieux, et parmi eux des spécialistes, estiment que les Eglises auxquelles ils appartiennent ont déjà réalisé tout ce qui, à leur avis, était possible pour parvenir à ce but. Citons, par exemple, l'avis du R.P. Charles Boyer, S.J., qui, dans un article commentant le livre "Sacerdoce et Ministère" du Sous-Prieur de la Communauté de Taizé, Max Thurian (cf. "L'Osservatore Romano" No. 1055, 6 mars 1970), constate que l'auteur "met en relief tout ce qui dans les textes du concile Vatican II favorise un accord avec sa propre confession et comment aussi il présente ce qu'il croit légitime dans cette même confession, de façon à le rendre plus acceptable aux catholiques. Il admet des possibilités de changement."

Le père Boyer continue : "Et à dire vrai, prétendre que les chrétiens divisés parviendront à l'unité sans rien changer à leurs traditions n'équivaudrait-il pas à dire qu'un cercle peut sans modification devenir un carré? L'Eglise catholique, qui est de toutes les communions celle qui peut le moins changer s'est efforcée dans un grand concile de se mettre à jour, d'élaguer ce qui était devenu inutile ou nuisible, d'accueillir ce qui était profitable, d'accepter des manières de parler et d'agir qui la rapprochaient des autres communions sans entamer sa doctrine. Si les autres communions acceptent elles aussi de changer autant qu'elles peuvent le faire, l'unité se fera. Sinon on restera dans les degrés inférieurs, utiles cependant, de l'oecuménisme." Et il conclut : "Un livre comme celui de Max Thurian ne fait pas l'unité, mais il va vers elle. Il appartient à l'oecuménisme constructif."

DIMINUTION DU NOMBRE DE PRETRES EN GRECE -  
PROBLEME DE LEUR FORMATION

Depuis plusieurs années, l'Eglise de Grèce se sent fortement concernée par le problème aigu, que pose la diminution du nombre de prêtres et le niveau de leur formation. Au cours des deux dernières années, le Saint-Synode s'est adressé aux fidèles, exposant le manque d'un millier de prêtres dans les paroisses de petits villages et invitant les jeunes à entrer dans le clergé. La réaction à ces deux messages du Saint-Synode a été, comme il fallait s'y attendre, faible. L'Archevêque d'Athènes a reporté ses propositions au Saint-Synode concernant la formation des prêtres, afin qu'entretiens ce sujet puisse être étudié de façon approfondie. Des efforts ont déjà été faits pour préparer à l'ordination des personnes d'âge mûr, possédant une formation suffisante (au moins du degré du baccalauréat) et dont la vocation n'a pu être réalisée pour diverses raisons d'ordre familial ou autres. Dans ce but, a été créé un grand séminaire à Tinos, dont la direction a été confiée par le Saint-Synode à l'archimandrite Elie Mastroyannopoulos. Les résultats de l'activité de ce séminaire, pendant les deux années de son existence, ne sont pas négligeables. Chaque année, des cours ont été suivis par une cinquantaine d'étudiants qui ont été ordonnés par la suite.

Une autre mesure, prise il y a deux ans, et accueillie dans certains milieux avec une grande satisfaction, a été la décision de rémunérer les prêtres comme des fonctionnaires d'Etat. On avait espéré que, grâce à cette mesure, un grand nombre de théologiens laïcs entreraient dans les rangs du clergé, car cela leur permettrait de mener un train de vie conforme à leurs besoins quotidiens. Mais tous ne partageaient pas l'optimisme des évêques quant à l'opportunité de cette mesure. Divers milieux théologiques émettaient des réserves sérieuses; les résultats de cette décision ont été si faibles que les espoirs des optimistes ont été déçus.

En attendant une révision radicale du système de la formation des futurs prêtres, le Saint-Synode a décidé, il y a quinze jours, d'ordonner, dans certaines paroisses frontalières ou montagnardes, des hommes d'âge mûr, et ceci, même si leur formation scolaire ne dépassait pas le niveau primaire. De longues discussions ont précédé cette décision: en effet, certains croient que l'entrée massive dans les rangs du clergé de prêtres ne possédant qu'une formation élémentaire sera nuisible à l'Eglise; d'autres, en particulier les évêques dont les diocèses éprouvent un réel besoin de prêtres, estiment nécessaire, que la paroisse soit pourvue d'un prêtre, même si la formation de celui-ci est incomplète.

Afin de combler, ne serait-ce que d'une manière élémentaire, les lacunes de leur formation théologique, il a été prévu de créer un séminaire spécial pour ces prêtres, qui suivront des cours pendant trois mois tout en exerçant leur ministère. D'autre part, pendant les trois années qui suivront leur ordination, ces prêtres fréquenteront des cours complémentaires durant les mois d'été. De l'avis général, cette décision, bien qu'étant imposée par la force des choses, n'est que provisoire.

Compte tenu de la proportion du nombre des prêtres, par rapport au nombre des fidèles en Grèce, on constate que ces premiers sont en nombre suffisant, surtout par comparaison aux autres Eglises, orthodoxes ou non. Une enquête rapide, basée sur des éléments se trouvant dans l'annuaire de l'Eglise de Grèce de 1970, fournit des renseignements intéressants, cités ci-dessous. (Ces données ne comprennent pas les diocèses de Crète et du Dodécanèse.)

L'Eglise de Grèce comprend 7.338 paroisses et 7.007 prêtres-paroissiaux. Les fidèles sont au nombre de 7 millions environ. Le tableau suivant nous permet d'établir une comparaison :

GRECE .....	1	prêtre	/	1.000	fidèles
ROUMANIE .....	1	"	/	1.500	"
GRANDE-BRETAGNE ..	1	"	/	1.500	"
					(Eglise Anglicane)
ALLEMAGNE .....	1	pasteur	/	2.500	"
					(Toutes les Eglises Protestantes)
NORVEGE .....	1	pasteur	/	2.800	fidèles
					(Toutes les Eglises Protestantes)

On prétend souvent que ce sont les paroisses des régions frontalières qui sont dépourvues de prêtres. Mais les éléments statistiques, fournis par l'Annuaire, ne justifient pas cet avis; en effet, on constate un grand décalage entre le nombre de prêtres et le nombre de paroisses dans des diocèses de diverses régions du pays. Nous citons ici ceux qui présentent le plus grand décalage: Céphalonie 108, Florina 47, Navpakía 41, Nikopolis-Prévéza 39, Paramythia 38, Kilkis 36, Syros 35, Gythéion 33, Grévéna 31, Konitsa 29, Siastista 26, Drama 25, Edessa 25, Mantinéia 24, Kastoria 23, Sparte 23.

\* \* \*

Le niveau de la formation théologique du clergé de Grèce présente un aspect tout-à-fait différent. Les prêtres sont classés en quatre catégories, selon le degré de leur formation :

- A. Licenciés en théologie.
- B. Diplômés des écoles ecclésiastiques (7 ans après l'école primaire) ou diplômés des grands séminaires (2 ans après le baccalauréat).
- C. Ceux, ayant reçu le certificat d'un petit séminaire (2 ans après l'école primaire).
- D. Ceux, ayant reçu (ou non) le certificat de l'école primaire.

Ces quatre catégories se répartissent de la façon suivante :

A	B	C	D	Total
420	2123	3481	983	7007
6%	30,2%	49,8%	14%	

Aux 420 licenciés en théologie, il faut ajouter les 71 évêques en fonction (67 métropolitains et 4 évêques auxiliaires), ainsi que 88

prédicateurs (prêtres célibataires, chargés de prédication et du catéchisme dans les diocèses).

La répartition géographique des prêtres de la 1<sup>e</sup> catégorie est très inégale : la plupart d'entre eux se trouvent dans les grandes villes. Ainsi nous avons le tableau suivant :

Nombre de prêtres 1 <sup>e</sup> cat.:	0	1-5	6-10	11-15	16 et plus
Nombre de diocèses :	15	44	4	2	4

Il existe 17 diocèses sans prédicateur. Dans 7 diocèses, le seul clerc licencié en théologie, est l'évêque, car il n'y existe ni prêtre de la 1<sup>e</sup> catégorie, ni prédicateur!

Sur les 71 évêques de l'Eglise, 2 seulement ont un grade universitaire d'un niveau plus élevé que la licence : l'Archevêque d'Athènes, docteur en théologie et ancien professeur de droit canon à l'Université de Thessalonique, et le métropolite Barnabas de Katerini (Kitros), docteur en théologie.

Sur les 28 professeurs de deux facultés de théologie, il n'y a qu'un seul prêtre.

Si l'Eglise de Grèce ne compte que 420 prêtres licenciés en théologie, on dénombre plus de 2500 théologiens laïcs, travaillant soit en tant que professeurs dans les lycées, soit occupant d'autres fonctions.

Prêtres mariés et prêtres célibataires. Sur les 7.007 prêtres paroissiaux, 636, i.e. 9%, sont célibataires; les autres, 91%, sont des prêtres mariés. Si, au nombre des prêtres paroissiaux célibataires, on ajoute les évêques et les prédicateurs, (71+88=159), le chiffre total des clercs célibataires, qui ne vivent pas dans des monastères mais travaillent "dans le monde", se monte à 795, soit 11,3%.

Les données de cette petite enquête, le chiffre décourageant des prêtres selon leurs catégories et l'existence de milliers de théologiens laïcs, pourraient donner lieu à une recherche urgente des causes d'une telle situation, permettant ainsi d'y apporter une solution appropriée, conforme aux principes de l'ecclésiologie orthodoxe, qui croit en la présence perpétuelle et en l'action du Saint-Esprit dans l'Eglise.



NOUVELLES BREVESCours d'ecclésiologie orthodoxe à Lyon

Sur l'invitation de la Faculté de Théologie de Lyon et du Centre Oecuménique "Unité Chrétienne", le directeur du Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique, l'archimandrite Damaskinos Papandréou, a donné, du 3 au 5 mars 1970, douze heures de cours sur le thème: "la doctrine de l'Orthodoxie sur l'Eglise". De son côté, le R.P. Joseph Lecler, S.J., doyen honoraire de la Faculté de Théologie de Paris, a donné des cours sur "le Pape ou le Concile - la crise conciliaire dans l'Eglise Latine à la fin du Moyen-Age".

Le cas de deux chrétiens en URSS

Le Comité d'information sur la situation des chrétiens en URSS, (dont le siège est à Paris, et parmi les membres duquel on peut citer MM. François Mauriac, Georges Casalis, Paul Evdokimov et Olivier Clément) a communiqué: "De source sûre nous venons d'apprendre l'arrestation de deux membres actifs de l'Eglise Orthodoxe Russe, Boris TALANTOV et Anatole KRASNOV-LEVITINE."

Le premier, professeur de mathématiques à Kirov, 67 ans, a été arrêté le 12 juin 1969 et se trouve actuellement à la prison de Viatka. Ces dernières années, il avait rédigé plusieurs suppliques adressées au Patriarche et aux autorités sociétiques dans lesquelles il décrivait la persécution subie par les Chrétiens du diocèse de Kirov et protestait contre l'ingérence des autorités civiles dans la vie intérieure de l'Eglise. (Cf. "Le Messenger Orthodoxe, 1, 1967.)

Le deuxième, professeur de lettres, 53 ans, (dont dix passés dans les camps staliniens) est bien connu pour ses nombreux écrits d'apologétique et autres, diffusés sous la forme de manuscrits. Souvent pris à partie par la presse, plusieurs fois interrogé par la police, Krasnov-Lévitine a perdu son poste de professeur en 1958 et a dû se contenter d'une place de gardien dans une église des environs de Moscou. Il a été arrêté le 12 septembre 1969 et se trouve détenu à la prison de Boutyrski à Moscou. (Cf. "Le Messenger Orthodoxe", no. 48, IV, 1969.)

---

Bulletin d'information EPISKEPSIS - Directeur de la publication :  
I.K.Papadopoulos, 37 chemin de Chambésy, 1292 CHAMBESY, Suisse.